



Par la présente, en application des articles 12 et 13 de la loi communale modifiée du 13 décembre 1988, le conseil communal de Beaufort est invité à se réunir en la salle des séances de la maison communale de Beaufort pour délibérer sur les objets suivants :

Ordre du jour

En séance publique:

Administration générale

1. Communication du Plan Pluriannuel de Financement initial (PPF) 2026 - point sans délibération
2. Approbation de la convention relative à la mise à disposition d'un local pour l'installation de l'exploitation du « Club Aktiv Plus An der Loupescht » entre la commune de Junglinster et les communes membres
3. Approbation du contrat de bail « Site POST Radio Dillingen-Bassin ECO260 » entre la commune et POST Luxembourg
4. Approbation du règlement communal concernant l'utilisation de la Place des Nations à Beaufort
5. Approbation du règlement communal concernant l'utilisation du Generatiounsgaart
6. Avenant au règlement communal relatif à l'attribution des subsides annuels aux associations communales de Beaufort
7. Titres de recette 2025
8. a. - o. : Approbation de devis estimatifs
9. a. - c. : Approbation de décomptes

Urbanisme, aménagement communal et gestion des propriétés

10. a. - c. : Approbation d'actes notariés

Associations

11. Approbation de subsides annuels aux associations : Syndicat d'Initiative et du Tourisme Beaufort asbl & Beeforter Senioren asbl

Collège des bourgmestre et échevins

12. Informations du collège des bourgmestre et échevins aux membres du conseil communal

Beaufort, le 27 janvier 2026

Pour le collège des bourgmestre et échevins,

Le bourgmestre,
Jean-Luc Nosbusch

Le secrétaire communal,
Christophe Bastos
(contreseing art. 74 loi communale)